Image not found or type unknown

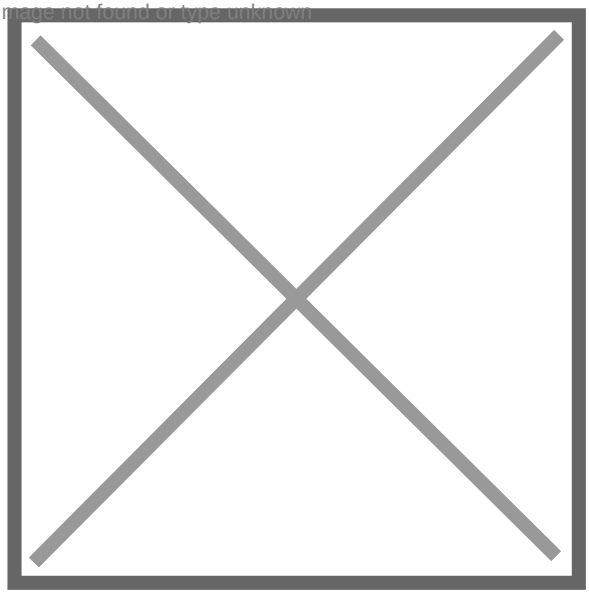

Droit de préemption en indivision

Par **dida13**, le **01/02/2008** à **16:33**

lors du partage d'une succession, apres une expertise judiciaire , l'indivisaire souhaitant le partage peutil refuser de vendre sa part à un autre indivisaire au montant de l'expertise. quelle est la procédure pour faire jouer le droit de préeption avant la licitation prevue dans deux Mois?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés